Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/08/2026 - 169086 - 2008 B 23334 - 508 746 583 - NEOXIA PARTNERS

Greffe du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le
17 AOUT 2026
Sous le N° 169086

ACTE RECTIFICATIF

NEOXIA PARTNERS
Société par actions simplifiée au capital de 878.310 €
Siège social : 60 rue de Maubeuge
75009 Paris
508 746 583 RCS Paris

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE OUVERT LE 1ER JANVIER 2023 ET CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE A CARACTERE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 30 JUIN 2026

Proposition d'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice ouvert le 1er janvier 2023 clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 13.170.928 €

. Au compte « Report à Nouveau » en compensation totale des pertes Antérieures, une somme de	5.135.277 €
. sur le solde, soit 8.035.651 € :	
Au compte « Réserve Légale », une somme de Lui permettant ainsi d'atteindre son minimum légal de 10 % du capital social	66.255 €
. Distribution aux associés d'une somme de soit un dividende de 54,6504 € par action	4.800.000 €
. le solde, au compte « Autres Réserves », soit	3.169.396 €
Résultat bénéficiaire	13.170.928 €

En application de l'article 243 bis du CGI, je vous rappelle qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois précédents exercices.

Le Président : Jean-Baptiste PACCOUD

ACTE RECTIFICATIF

NEOXIA PARTNERS
Société par actions simplifiée au capital de 878.310 €
Siège social : 60 rue de Maubeuge
75009 Paris
508 746 583 RCS Paris

DECISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE OUVERT LE 1ER JANVIER 2023
ET CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
A CARACTERE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 08 mars 2024 comportaient une erreur matérielle, indiquant un résultat bénéficiaire affectable provisoire de 13.663.841 € et non le résultat définitif validé, soit un bénéfice d'un montant de 13.170.928 €., décide d'annuler la cinquième résolution du procès-verbal du 08 mars 2024 et de statuer à nouveau sur l'affectation du bénéfice comptable rectifié au montant de 13.170.928 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide que la cinquième résolution du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale du 08 mars 2024 soit ainsi rétablie :

*« **CINQUIÈME RÉSOLUTION***

L'assemblée générale approuvant les propositions de la présidente, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 13.170.928 € de la manière suivante :

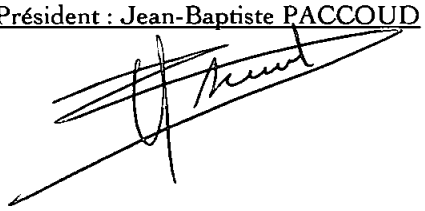
. Au compte « Report à Nouveau » en compensation totale des pertes Antérieures, une somme de	*5.135.277 €*
. sur le solde, soit 8.035.651 € :	
. Au compte « Réserve Légale », une somme de	*66.255 €*
Lui permettant ainsi d'atteindre son minimum légal de 10 % du capital social	
. Distribution aux associés d'une somme de	*4.800.000 €*
soit un dividende de 54,6504 € par action	
. le solde, au compte « Autres Réserves », soit	*3.169.396 €*
Résultat bénéficiaire	*13.170.928 €*

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des 3 précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président : Jean-Baptiste PACCOUD



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise NEOXIA PARTNERS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 27 AVE DES CHAMPS ELYSEES 75008 PARIS

SIRET 5 0 8 7 4 6 5 8 3 0 0 0 2 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

Exercice N clos le 31/12/2023

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	1 327 557	042	1 327 557
	Total I (5)	044	1 327 557	048	1 327 557
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	54 441	070	54 441
	Créances (2) — Autres * (3)	072	1 147 497	074	1 147 497
	Valeurs mobilières de placement	080	5 537 751	082	5 537 751
	Disponibilités	084	1 689 785	086	1 689 785
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	8 429 474	098	8 429 474
	Total général (I+II)	110	9 757 031	112	9 757 031

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	629 310
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	21 576
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	12 450
	Report à nouveau	134	(5 135 277)
	Résultat de l'exercice	136	13 170 928
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	8 698 986
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	76 318
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 39 201)	172	175 972
	Comptes courants d'associés	173	801 312
	Autres dettes	175	4 443
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	1 058 045
	Total général (I + II + III)	180	9 757 031

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 827 557
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	236 897		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	16 957 243

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2024 - Etat préparatoire.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : NEOXIA PARTNERS — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31/12/2023

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	208 372	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	208 372	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242	833 284	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	466	244	466	
	Rémunérations du personnel *					250	(6 523)	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	(2 609)	
	Dotations aux amortissements *					254		
	dont amortissement du fonds de commerces					255		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262		
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	824 617	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(616 246)	
Produits financiers (III)			280	90 050	Charges financières (V)		294	21 119
Produits exceptionnels (IV)							290	16 957 243
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300	3 102 230
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	136 771
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	13 170 928

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 — 13 170 928 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	136 771	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	1 733 462	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 octodecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Droit divers — Créance due au report en arrière du déficit				346		350	14 445 513
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle rénovateurs de coeurdes (art. 39 decies H)	641			
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	992		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2						352	595 648	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables * 31 563 dont imputés sur le résultat :							360 31 563
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2						370	564 085	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat préparatoire

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Annexes 2023

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9 757 031,05 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 13 170 927,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/06/2026 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes 2023 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 327 557 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 441 730	1 327 557	1 441 730	1 327 557
TOTAL	***1 441 730***	***1 327 557***	***1 441 730***	***1 327 557***

Amortissements et provisions d'actif = E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 2 382 402 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 180 463		1 180 463
Actif circulant & charges d'avance	1 201 939	1 201 939	
TOTAL	***2 382 402***	***1 201 939***	***1 180 463***

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 556 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	5 556
TOTAL	***5 556***

Annexes 2023 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 629 310 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	131020	10,00	1 310 200
Titres émis	4246	10,00	42 460
Titres remboursés ou annulés	72335	10,00	723 350
Titres en fin d'exercice	***62931***	***10,00***	***629 310***

Etat des dettes = 1 058 045 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	801 312	801 312		
Fournisseurs	76 318	76 318		
Dettes fiscales & sociales	175 972	175 972		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 443	4 443		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***1 058 045***	***1 058 045***		

Charges à payer par postes du bilan = 77 761 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	73 318
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	4 443
TOTAL	***77 761***

Annexes 2023 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 556 E

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus(51880000)	5 556
TOTAL	***5 556***

Charges à payer = 77 761 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(40810000)	73 318
TOTAL	***73 318***

Autres dettes	Montant
Créditeurs: charges à payer(46860000)	4 443
TOTAL	***4 443***

Annexes 2023 (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet COFIDEC, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par NEOXIA PARTNERS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	9 757 031
Chiffre d'affaires hors taxes	208 372
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	13 170 928

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour COFIDEC
Fait à PARIS le 01/03/2024

Annexes 2023 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
DROVIO			42							
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Philippe JOUBERT
147, avenue de Suffren
75015 PARIS
Commissaire aux comptes
Inscrit à la C.R.C.C. de Paris

SAS NEOXIA PARTNERS
60 RUE DE MAUBEUGE
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Philippe JOUBERT
147, avenue de Suffren
75015 PARIS
Commissaire aux comptes
Inscrit à la C.R.C.C. de Paris

SAS NEOXIA PARTNERS
60 RUE DE MAUBEUGE
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

-

Exercice clos le 31 décembre 2023

-

Aux associés de la société NEOXIA PARTNERS,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **NEOXIA PARTNERS SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

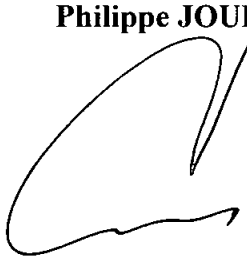
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 juin 2026
Le Commissaire aux comptes

Philippe JOUBERT



COFIDEC

Société d'Expertise Comptable
inscrite au Tableau de l'Ordre

NEOXIA PARTNERS

27, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

Siren 508746583

Etats financiers au 31/12/2023

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	147 094		147 094	1 441 730	-1 294 636
Créances rattachées à des participations	137 025		137 025		137 025
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 043 438		1 043 438		1 043 438
TOTAL (I)	**1 327 557**		**1 327 557**	**1 441 730**	**- 114 173**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	54 441		54 441	257 291	- 202 850
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 100		1 100	5 482	- 4 382
. Autres	1 146 397		1 146 397	233 395	913 002
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	5 537 751		5 537 751		5 537 751
Disponibilités	1 689 785		1 689 785	36 329	1 653 456
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	**8 429 474**		**8 429 474**	**532 497**	**7 896 977**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**9 757 031**		**9 757 031**	**1 974 227**	**7 782 804**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	629 310	1 310 200	- 680 890
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 450	8 450	4 000
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	21 576	21 576	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-5 135 277	409 936	-5 545 213
Résultat de l'exercice	13 170 928	-230	13 171 158
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**8 698 986**	**1 749 932**	**6 949 054**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	801 312	143 891	657 421
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 318	23 640	52 678
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel		6 523	- 6 523
. Organismes sociaux		6 713	- 6 713
. Etat, impôts sur les bénéfices	136 771		136 771
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	39 201	42 882	- 3 681
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés		510	- 510
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 443	136	4 307
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**1 058 045**	**224 295**	**833 750**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**9 757 031**	**1 974 227**	**7 782 804**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	208 372		208 372	279 526	- 71 154	-25,46
Chiffres d'affaires Nets	**208 372**		**208 372**	**279 526**	**- 71 154**	**-25,46**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			**208 372**	**279 526**	**- 71 154**	**-25,46**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			833 284	192 303	640 981	333,32
Impôts, taxes et versements assimilés			466	664	- 198	-29,82
Salaires et traitements			-6 523	62 718	- 69 241	-110,40
Charges sociales			-2 609	26 480	- 29 089	-109,85
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)			**824 617**	**282 165**	**542 452**	**192,25**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**-616 246**	**-2 639**	**- 613 607**	**N/S**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			3 502	3 464	38	1,10
Produits des autres valeurs mobilières et créances				900	- 900	-100
Autres intérêts et produits assimilés			86 548		86 548	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**90 050**	**4 364**	**85 686**	**N/S**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			21 119	1 954	19 165	980,81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**21 119**	**1 954**	**19 165**	**980,81**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**68 932**	**2 409**	**66 523**	**N/S**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**-547 314**	**-230**	**- 547 084**	**N/S**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 957 243		16 957 243	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	**16 957 243**		**16 957 243**	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	160 500		160 500	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 941 730		2 941 730	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**3 102 230**		**3 102 230**	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**13 855 013**		**13 855 013**	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	136 771		136 771	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	**17 255 665**	**283 890**	**16 971 775**	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**4 084 737**	**284 119**	**3 800 618**	N/S
RESULTAT NET	**13 170 928**	**-230**	**13 171 158**	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				